

## Secteur Relations Internationales - Attribution de subventions

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : Selon les barèmes adoptés par le Conseil Municipal le 7 avril 1997 et les demandes exprimées, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes :

### 1) à une association

\* 2 000 F au Sport Nautique Bisontin (SNB) section Canoë-Kayak, pour le déplacement de 8 personnes à Tver (Russie) du 2 au 9 septembre 1997 (échange culturel et sportif).

### 2) à des établissements scolaires

\* 1 248 F au Foyer Socio-Educatif du Collège Diderot pour l'accueil de 13 élèves de Fribourg (Allemagne) du 23 au 30 septembre 1997 (échange scolaire).

\* 2 312 F au Foyer Socio-Educatif du Lycée Saint-Jean pour le déplacement de 25 élèves à Krumbach du 15 au 24 octobre 1997 (échange scolaire).

\* 900 F au Foyer Socio-Educatif du Lycée Saint-Jean pour le déplacement de 12 élèves à Cheltenham (Angleterre) du 5 au 13 novembre 1997 (échange scolaire).

En cas d'accord, la dépense, soit 6 460 F, sera imputée sur les crédits du Service Relations Extérieures, chapitre 92.06. 65748.94036 CS 400.

Après en avoir délibéré, et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette répartition.

*Récépissé préfectoral du 22 décembre 1997.*